

## Assemblée plénière du 28 mars 2019

### Inondation de la mine Salsigne et pollution à l'arsenic : Interpellation du gouvernement

*Vœu déposé par les élus de la France Insoumise, par Liem Hoang Ngoc, Myriam Martin, Jean-Christophe Sellin et Guilhem Serieys*

La situation est toujours très grave dans l'Aude. Au-delà de la question des assurances et des franchises qui ne sont toujours pas réglées, contrairement aux engagements pris sur place par le président de la République, le ministre se double d'une grave crise écologique.

Engagé pour la préservation de l'environnement et compétent en matière de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, le Conseil Régional Occitanie exprime ses inquiétudes face aux pollutions engendrées par l'ancienne mine d'or de Salsigne près de Carcassonne, qui ont été aggravées par les dramatiques inondations d'octobre.

Cette mine d'or, la plus importante d'Europe, a cessé d'être exploitée en 2004, mais a généré des millions de tonnes de déchets dangereux et polluants, notamment de l'arsenic mais aussi cyanure et métaux lourds. Après la fin de l'exploitation, ces plus de 10 millions de tonnes de déchets hautement toxiques ont été entassés sur place sous forme de deux grandes collines artificielles. Alors que le confinement et l'étanchéité devaient être assurés pour 50 ans (même si la nocivité de ces substances se compte en milliers d'années), cette sécurité n'a pas tenu 15 ans, comme annoncé par les associations environnementales qui dénoncent des défauts d'étanchéité depuis plusieurs années. Ce sont 3 tonnes d'arsenic qui se déversent chaque année dans l'Orbiel, le cours d'eau en contrebas. Deux études de l'Inserm ont alerté sur le taux très anormalement élevé des cancers dans la vallée.

Avec les inondations d'octobre dernier, les deux collines de déchets ont été lessivées et l'Orbiel monté de plus de 6 mètres : l'arsenic s'est répandu bien au-delà de la vallée. Les prélèvements d'eau et de boues sont sans appel : dans certains secteurs, les boues contiennent jusqu'à 1000 fois le taux d'arsenic moyen. Cette toxicité ayant donc pu se déposer dans toutes les communes touchées par les inondations.

Aussi, dans l'intérêt des populations concernées, le Conseil Régional rappelle la responsabilité du gouvernement à agir en urgence dans cette situation, tout d'abord en matière de transparence, d'information et de protection et l'invite notamment à :

- Assurer une cartographie précise et publique des teneurs en arsenic dans le sol
- Prendre les mesures sanitaires à la hauteur des risques réels encourus par la population, les visiteurs, ainsi que les travailleurs et bénévoles qui interviennent encore pour la remise en état des zones sinistrées
- Travailler à une solution pérenne pour traiter la pollution du site contaminant de Salsigne
- Associer les élus locaux et les associations environnementales au sein d'un comité de suivi chargé de la mise en œuvre rapide de ces objectifs

Guilhem SERIEYS

